

---

**Procès-verbal** de la première assemblée régulière de 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 11 janvier 2021 à 19 h, par visioconférence

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Alain Samson	Président
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire
M <sup>me</sup> Nicole Podeur	Trésorière
M <sup>me</sup> Farrah Bérubé	Administratrice
M. Gilles Gaumont	Administrateur
M. Serge H. Malaison	Administrateur
M <sup>me</sup> Nadia Leclerc	Administratrice

**Membre sans droit de vote :**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants
------------------	--

**ABSENCE :**

M. Guy Pouliot	Administrateur (démissionnaire)
----------------	---------------------------------

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne assiste à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-01-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
<b>21-01-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 05
<b>21-01-03</b>	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>	19 h 10
<b>21-01-04</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 25
<b>21-01-05</b>	<b>Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2020</b>	19 h 35
<b>21-01-06</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	19 h 40
	➤ Consultations publiques à venir	
	➤ Assemblée générale annuelle	
	➤ Renouvellement : assurance responsabilité BFL	
	➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville	
	➤ Formation et matériel	
	➤ Démission d'un administrateur	
<b>21-01-07</b>	<b>Trésorerie</b>	20 h 15
	➤ Budget et état des revenus et dépenses	
	➤ Autorisation et remboursement de dépenses	
<b>21-01-08</b>	<b>Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier</b>	20 h 20
<b>21-01-09</b>	<b>Suivi des dossiers et projets en cours</b>	21 h
<b>21-01-10</b>	<b>Correspondance</b>	20 h 15
<b>21-01-11</b>	<b>Divers</b>	20 h 30
<b>21-01-12</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 45

## Procès-verbal

### 21-01-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

### 21-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de deux items au point 6.

*SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Serge H. Malaisson, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### 21-01-03 Période d'information du conseiller municipal

#### Rue Saint-Paul

M. Rousseau revient sur le sujet de la rue Saint-Paul. Le projet de construction du 196 rue Saint-Paul se poursuit. Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé par la Ville de Québec pour la réfection des trottoirs de calcaire du côté sud de la rue. Des rencontres d'information sur le sujet ont eu lieu avec l'association des gens d'affaires du Vieux-Port et quelques commerçants de la rue Saint-Paul.

Le projet de réfection est basé sur le « Cadre de référence pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec » réalisé par M. Peter Murphy, du service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec. Ce dernier l'a présenté à la Table de concertation du Vieux-Québec TCVQ (NOTES COMPLIMENTAIRES : cette présentation à la TCVQ a été faite le 26 mars 2019, elle fût également présentée en assemblée publique au Conseil de quartier le 13 mai 2019).

Le contenu de ce cadre de référence n'est pas accessible et n'a pas encore été rendu publique parce qu'il en est encore à l'étape de réflexion. Ce cadre comporte également des aménagements de type *Rues conviviales*. La Ville a obtenu des fonds pour changer les luminaires en même temps que les trottoirs de la rue Saint-Paul, mais aucun aménagement de type *Rues conviviales* n'est prévu. En conséquence, il n'y aura pas de consultation publique. Le projet qui devrait débuter en septembre 2021 comporte un élargissement et un nouveau revêtement des trottoirs, l'installation de bollards et une seule voie de transit. M. Rousseau déplore que le conseil de quartier, les commerçants et les citoyens ne soient pas consultés alors que plusieurs sont concernés.

Finalement concernant le vandalisme dans le secteur, les statistiques obtenues indiquent que les gestes de délinquance sont similaires à ceux rapportés en 2019-2020. Donc, il n'y a pas eu d'augmentation malgré le

contexte de la pandémie. M. Rousseau invite les membres du conseil à rester vigilants et à porter plainte à la Ville au 311.

### **Stationnement**

Concernant les cases de stationnement avec vignette, M. Rousseau a demandé de rencontrer M. des Rivières. On assiste à un effritement très progressif du stationnement en raison principalement de la circulation des camions. Les cases perdues ne sont pas remplacées. Les zones 8 et 11 sont concernées. On pourrait demander des parcomètres à usage mixte, payants à certaines heures et à d'autres, réservés aux détenteurs de permis. Des espaces de stationnement pourraient également être obtenus à l'Hôtel de Ville. M. Rousseau invite les gens à lui faire part de leurs commentaires. M. Gaumont considère les deux solutions sont très acceptables et qu'il faudrait une action concertée pour les mettre de l'avant. Il suggère à M. Rousseau d'en être l'instigateur en mobilisant les citoyens. Il suggère également de mettre de la pression sur l'Hôtel de Ville pour obtenir des stationnements. M. Bergeron tout comme M. Rousseau n'ont pas d'information sur l'étude du stationnement dans le Vieux-Québec qui aurait été réalisée par la Ville il y a 5 ans environ. M. Bergeron va faire une recherche dans les anciens procès-verbaux du conseil de quartier. M. Masse rappelle qu'il a soulevé le problème du stationnement lors d'une table de concertation du Vieux-Québec.

### **Déneigement**

Concernant l'enlèvement de la glace sur les trottoirs à la suite de redoux ou d'égouttement des toits, M. Rousseau s'est fait dire à la Ville que cela ne relève pas du service du déneigement. Une rencontre est prévue bientôt sur le sujet. Encore une fois, M. Rousseau suggère aux gens de porter plainte au 311 pour qu'il puisse faire un suivi de la problématique. D'après M. Gaumont, il faudrait vérifier, mais selon lui, il s'agit d'une responsabilité civile qui relèverait des propriétaires riverains, comme il en est de la neige sur les toitures.

Malgré la nouvelle politique, M. Masse mentionne qu'un trottoir sur deux seulement est déneigé dans le Vieux-Québec. M. Rousseau rappelle que c'est l'entrepreneur qui détermine quels trottoirs seront déneigés en fonction de sa machinerie. M. Masse précise que sur la rue Sainte-Anne, c'est le trottoir du côté de l'arrêt d'autobus qui n'avait pas été déneigé lors de la première bordée de neige. Encore une fois, c'est le 311 qui devrait être contacté pour faire un suivi de la plainte et éventuellement, faire pression sur la Ville.

### **Autres sujets**

En ce qui a trait à l'hébergement touristique illégal, M. Rousseau a reçu des adresses et se propose de faire des recherches à ce sujet.

Concernant les statistiques du 311 qui étaient auparavant transmises au conseil de quartier, M. Rousseau rappelle que la Ville fournit aux conseillers certaines informations mais qu'elle refuse encore de rendre l'information

disponible par district électoral ou par secteur de provenance des plaintes. M. Bergeron va s'informer sur le sujet auprès du Service de l'interaction citoyenne.

#### **21-01-04 Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

#### **21-01-05 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2020**

##### **RÉSOLUTION 21-01-01**

**Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 décembre 2020**

*SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2020 tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-01-06 Fonctionnement du conseil d'administration**

- **Consultations ou séance d'information publiques à venir :**  
M. Bergeron fait des pressions pour que le projet de réaménagement de la Place d'Youville soit présenté au conseiller municipal et au conseil de quartier.
- **Assemblée générale annuelle**  
L'assemblée générale annuelle aura lieu à la période habituelle soit en avril avec la plateforme Zoom. La date du 12 avril est provisoirement avancée pour la tenue de cette assemblée.
- **Renouvellement : assurance responsabilité BFL**  
L'assurance responsabilité des conseils de quartier a été renouvelée aux frais de la Ville. Le dossier a été retardé en raison de la pandémie, mais tout est maintenant réglé.
- **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**
  - La nouvelle réglementation concernant le Airbnb;
  - Les travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur);
  - L'application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue;
  - Le dossier habitation (la suite des consultations)
  - L'émission des permis;
  - Le RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier);
  - Police, pompiers, dossiers de sécurité publique dans le quartier, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier etc.;

Aucun suivi n'a encore été apporté concernant les items précédents puisque la majeure partie du personnel de la Ville n'est revenu au travail que le 11 janvier

- Aménagements parc Corps de garde et potagers  
M. Rousseau n'a pas de nouvelle information sur le sujet. Un groupe de Lauberivière a fait part d'un besoin de jardin collectif sur bac à l'îlot des Palais.

➤ **Formation et matériel**

M. Bergeron indique qu'une séance de formation des nouveaux administrateurs aura lieu d'ici la fin de janvier sur zoom. D'autres formations auront lieu en février sur la nouvelle politique de participation publique. Quant au Guide du participant, M. Bergeron va l'acheminer au conseil pour le bénéfice des nouveaux membres.

➤ **Démission d'un administrateur**

M. Samson mentionne qu'il a reçu un courriel de la part de M. Pouliot indiquant qu'il ne pourrait plus siéger au conseil d'administration du conseil de quartier pour des raisons professionnelles. Les membres présents remercient M. Pouliot pour son implication au sien du conseil.

**Trésorerie**

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

M. Bergeron a transmis le dernier relevé bancaire à M<sup>me</sup> Podeur. En date du 31 décembre 2020, le solde courant du compte est de 3 534,63 \$. Le budget de fonctionnement obtenu de la Ville pour 2021 devrait parvenir au conseil dans les prochains jours.

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

- **Secrétaire de rédaction**

**RÉSOLUTION 21-01-02**

***Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Farrah Bérubé, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nicole Podeur, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 80 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 11 janvier 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

- **Frais divers**

Aucun autre frais n'est à payer ou à rembourser.

**21-01-07 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier**

➤ **Table de concertation du Vieux-Québec**

La prochaine table est toujours prévue le 2 février.

- **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**  
M. Samson fait un survol des divers sujets abordés des dernières réunions M<sup>me</sup> Laveau, présidente du conseil de quartier de Vanier, a demandé, par courriel, si le conseil de quartier a pris position sur le projet Laurentia. M. Bergeron va lui faire parvenir la résolution 20-07-28 prise à cet égard lors de l'assemblée de décembre.
- **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**  
M. Samson fait un survol des divers sujets abordés des dernières réunions La prochaine rencontre aura lieu en février.
- **Table de concertation vélo des CQ**  
En suivi de la résolution 20-07-29 prise en décembre dernier concernant les représentants du conseil à la table vélo, seul M. Pierre Baillargeon représentera le conseil puisque M. Pouliot a fait part de sa démission au sein du conseil.
- **Table de concertation en environnement des CQ**
- **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ**
- **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport**
- **Nouvelle politique de participation publique**  
Tel que mentionné précédemment, des formations auront lieu en février pour les membres des conseils de quartier.

#### **Suivi des dossiers et projets en cours**

- **Dossier Vision : suivis à déterminer**  
Une rencontre est prévue en février pour faire le point.
- **Page Facebook**  
À la question de M. Samson, M. Laroche Casavant mentionne que tout ce qui est indiqué sur Facebook l'est aussi sur Twitter. Il y a actuellement 44 abonnés dont des élus, des journalistes, des organismes et des citoyens. Les commentaires formulés étaient positifs sur la position prise par le conseil concernant le projet Laurentia.
- **Site de compostage et jardins collectifs**
- **Offre de loisirs**
- **Société de développement commercial du VQ (SDC)**
- **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)**

M. Masse a participé à une première consultation de la Ville sur la [vision de la mobilité active](#), en compagnie d'autres représentants de citoyens. La rencontre avec les conseils de quartier aura lieu plus tard.

Le comité des citoyens a fait paraître, le 23 décembre dernier, une lettre ouverte en réponse au cri du cœur des Ursulines qui cherchaient une vocation pour leur monastère. Les Ursulines ont répondu favorablement à la proposition du comité des citoyens d'en faire un lieu multigénérationnel afin que les personnes âgées demeurent présentes dans le quartier. Une rencontre est prévue prochainement.

➤ **Regroupement des CQ**

➤ **Mobilité, transport**

➤ **Sécurité routière, programme**

M<sup>me</sup> Bérubé a contacté par courriel divers organismes pour les convier à une première réunion le 12 janvier à 12 h pour discuter des intérêts de chacun dans le cadre du [programme de soutien à la mobilisation](#) en matière de sécurité routière de la Ville de Québec. M. Bergeron va transmettre le courriel à tous les membres du conseil d'administration. Tous sont invités à la réunion. La direction des Ursulines, la direction du CPE des petits murmures et deux ou trois personnes du comité de parents de l'école des Ursulines ont confirmé leur présence. M. Samson rappelle que la sécurité des piétons et particulièrement celle des enfants est une des principales priorités énoncées par le comité mobilité de la Table de concertation du Vieux-Québec.

## **21-01-08 Correspondance**

**Reçues :**

- Courriel de M<sup>me</sup> Nicole Laveau, présidente du conseil de quartier de Vanier, à propos du projet Laurentia.
- Courriel de M. Pouliot faisant part de sa démission comme administrateur

**Transmises :** aucune.

## **21-01-09 Divers**

Aucun sujet n'est traité.

## **21-01-10 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 20 h 10. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le lundi 8 février 2021.

---

Alain Samson, président



